

Lorsqu'on est passionné, on cherche sans cesse la nouveauté. Qu'il s'agisse de sport, de technologie, d'arts en tous genres. Le genre de recherches qui peut parfois s'avérer sans fin. Et c'est souvent tant mieux.

Pour ma part, la quête d'images toujours plus surprenantes reste sans surprise l'un des moteurs de ce blog. Pour l'heure, je n'ai plus tellement l'occasion de voyager ni de réaliser de nouvelles vidéos et pourtant, une veille continue me permet d'entretenir [mon compte Vimeo](#) .

J'avais été bluffé par [quelques captures prises par Gonzague](#) il y a quelques temps, je me suis laissé captiver par les [images tournées](#) par de véritables experts, j'ai à mon tour craqué pour un [quadricopter](#) .

Ces deux dernières semaines, j'ai eu l'occasion de tester cet appareil en survolant l'un des endroits qui m'est très cher. **Que diriez-vous de vous envoler quelques instants au dessus de l' [île de Ré](#) ?**

Un [vol pas cher](#) (ou du moins toujours moins cher qu'un survol en hélicoptère !) aujourd'hui à la portée de quasi n'importe quel vidéaste amateur. Des portes laissées grande ouvertes par quelques fou-furieux de l'innovation, au grand plaisir d'un nombre croissant d'apprentis pilotes.

Un [stabilisateur](#) connecté pour palier aux fortes vibrations, une GoPro 3 branché pour capturer l'instant, et il ne vous reste plus qu'à faire preuve d'audace (et oui, parfois - *et sans contrôle vidéo en temps réel* - le pilotage peut s'avérer très technique et périlleux) et de créativité pour réaliser vos propres vidéos.

## L'île de Ré vue du ciel

Écrit par Romain  
Jeudi, 22 Août 2013 09:52 -

---

Côté portefeuille, un investissement conséquent qui sera, j'en suis certain, vite amorti au vu des capacités de l'engin.

Bien sûr, il est encore possible de rendre le [vol](#) plus expérimental et confortable en y ajoutant [quelques accessoires](#)

. Reste maintenant à savoir si vous avez assez confiance en le matériel (et en vos talents de pilote) pour risquer de tout perdre en cas de crash.

À noter également que l'utilisation de drones est réglementée. Nul doute que l'engouement provoqué par ces petites bestioles volantes parviennent à terme à nous exposer à quelques sanctions.

Je tiens à ce titre à préciser que la quasi totalité de ces images ont été tournées dans des **conditions de sécurité optimales**

, c'est à dire soit très tôt le matin soit tard le soir. Dans les deux cas, 90% du temps sans présence humaine aux alentours ou en dessous.

*On s'envoie en l'air ?*

Consultez la source sur [Romain-world-tour.com](http://Romain-world-tour.com): [L'île de Ré vue du ciel](#)